Pour copie certifiée conforme à l'original et transmise à :

Monsieur le Maire de CARENTAN LES MARAIS

OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE – Service départemental de la Manche – 18 Avenue de la République - 50 200 COUTANCES

M. le président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BAIE DU COTENTIN – 2 Le Haut Dyck - 50500 CARENTAN-LES-MARAIS

M. le président du SAGE DOUVE TAUTE - 3 village Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont - 50500 CARENTAN-LES-MARAIS

SAINT-LO, le

-7 MAI 2024

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour la Directrice Départementale des Territoires et de la Mer,

Le Chef du « Service Environnement »,

Olivier CATTIAUX.